



Initiative pour favoriser l'émergence de  
projets entre l'industrie et le numérique  
sur le territoire de Nantes Métropole et de  
Saint-Nazaire Agglomération

---

Cahier des charges  
édition 2021-2022



Contexte .....	1
Plug IN .....	3
Objectifs .....	3
Entreprises concernés .....	3
Orientations thématiques .....	4
Déroulé .....	4
Modalités de candidature .....	6
Contacts .....	6
Calendrier et étapes clés .....	7
Communes concernées.....	8

## Contexte

Depuis plusieurs années, le territoire de Nantes/Saint-Nazaire a vu se développer deux écosystèmes d'excellence :

- Celui du numérique qui rassemble des entreprises de services numériques, opérateurs télécoms, éditeurs de logiciels, start-ups... : plus de 1600 entreprises qui participent au dynamisme de l'économie numérique sur le territoire. Cette place forte française du numérique a été labellisée « Métropole French Tech » en 2014, et la stratégie déployée en appui sur l'équipe Nantes Tech lui permet d'affirmer et de faire rayonner son ambition et ses réalisations.
- Celui de l'industrie qui s'est développé dans un mode coopératif et ouvert pour relever des défis clés pour la compétitivité industrielle. Animé par le Pôle EMC2 depuis plus de 10 ans, il a donné naissance à des outils uniques en France : les plateformes Technocampus et l'IRT Jules Verne.

Si ces deux communautés se distinguent par leur positionnement technologique, elles sont très proches par leur mode de fonctionnement :

- Un collectif, des écosystèmes riches et structurés
- des startups et des entreprises d'envergure d'un côté, des donneurs d'ordre, des ETI, une supply chain et des PME dynamiques de l'autre
- des stratégies de développement ambitieuses et fédératrices
- des accélérateurs et incubateurs qui proposent des services d'hébergement et d'accompagnement
- des ambitions internationales

Ainsi, Nantes-Saint-Nazaire a toutes les cartes en main pour se distinguer en devenant un lieu de convergence majeur et inédit entre deux écosystèmes d'excellence de son territoire. Ce croisement est l'un des axes stratégiques de son développement, porté également au travers de la stratégie Nantes Tech. Il vise le maintien et le développement des emplois, l'attractivité du territoire et l'accélération de l'innovation.



Pour cela, il est nécessaire de favoriser les rencontres fertiles entre industrie et numérique, de développer des interactions et de co-construire des projets impliquant :

- les start-up et entreprises régionales du numérique, porteuses de solutions pouvant répondre aux besoins de performance de sites industriels à travers de nouveaux services, usages et produits ou en développant des solutions spécifiques
- les entreprises industrielles et manufacturières à la recherche de solutions nouvelles pour répondre aux enjeux de l'usine du futur et de la compétitivité industrielle, et qui doivent intégrer le numérique comme source d'innovations.

C'est pourquoi Nantes Métropole et la CARENE ont décidé de déployer un dispositif favorisant l'émergence et la co-construction de projets entre l'industrie et le numérique sur leur territoire. Ce dispositif est piloté par le Pôle EMC2, en lien avec Atlanpole et la CCI de Nantes Saint-Nazaire avec le soutien de l'IRT Jules Verne, de La Cantine, d'ADN'Ouest, et du Pôle Images et Réseaux et en lien avec le dispositif RéSolutions porté par la Région Pays de la Loire.

### Objectifs

L'objectif de Plug IN est de tisser des liens entre entreprises industrielles et entreprises du numérique, pour créer les conditions favorables à l'émergence de projets et à leur mise en œuvre.

En effet, Plug IN permettra aux industriels de gagner en performance globale en s'appuyant sur les innovation/technologies numériques pour :

- Gagner en agilité et réactivité pour répondre aux attentes des marchés et des clients
- Favoriser le développement de nouveaux services pour leurs collaborateurs
- Améliorer l'efficacité des opérations de production ou des activités connexes à celles-ci
- Appuyer la mise en œuvre d'une démarche RSE (optimisation des ressources, bien-être des salariés ...)
- ...

Du côté des entreprises du numérique, l'ouverture vers le monde industriel offrira :

- de nouveaux débouchés pour leurs technologies et services
- l'opportunité de développer des solutions innovantes pour de nouveaux marchés

Plug IN ambitionne d'accélérer l'usage du numérique par les industriels métropolitains, en facilitant un partenariat entre 6 industriels et 6 start-up ou PME innovantes du numérique, visant à mettre en œuvre des usages concrets du numérique correspondant aux besoins des industriels.

### Entreprises concernées

Plug IN s'adresse à la fois aux industriels (toutes tailles et secteurs confondus) et aux start-ups et PME innovantes du numérique.

#### Entreprises Industrielles

Acteurs industriels souhaitant s'engager dans une démarche d'innovation ouverte et porteur d'une problématique à laquelle les technologies/innovations numériques peuvent apporter une réponse. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement pour formaliser leurs besoins / problématiques.



Peuvent candidater toutes les entreprises, de la TPE au grand groupe, ayant un site de production sur le territoire de Nantes Métropole ou de Saint-Nazaire Agglomération (cf. annexe 1)

#### Entreprises Numériques

Start-up, TPE ou PME souhaitant apporter leurs solutions numériques en réponse aux besoins industriels identifiés.

Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement pour préparer leurs présentations auprès des industriels.

Peuvent candidater les start-up, TPE, PME dont le siège social est implanté sur le territoire Pays de la Loire.

Les start-ups n'ayant pas constitué encore leur entreprise, mais bénéficiant d'un appui à la création d'entreprise par une des structures partenaires de Plug IN, seront également considérées éligibles.

## Orientations thématiques

Les besoins identifiés par les industriels pourront couvrir aussi bien des questions de technologie que d'usage, et devront s'inscrire dans la thématique « l'usine, l'homme et son environnement de travail ».

Ils pourront par exemple concerner l'attractivité des métiers de l'industrie, l'amélioration du bien-être au travail, la compétitivité de l'entreprise... et être appliqués à : la gestion des sites industriels, la modélisation, au traitement de données, aux nouvelles techniques de production, au contrôle de procédés, à l'ingénierie collaborative, à la formation et à la transmission des connaissances...

## Déroulé

Le dispositif Plug IN se déroulera en 3 phases :

#### PHASE 1 : 22 avril - 04 juin 2021 / entreprises industrielles

Sur la base d'un « Appel à Manifestation d'Intérêt », six entreprises industrielles porteuses d'un enjeu auquel les technologies/innovations numériques peuvent apporter une réponse et volontaire pour s'engager dans une démarche d'innovation ouverte seront sélectionnées.

#### PHASE 2 : 16 septembre - 26 octobre 2021 / entreprises du numérique

En fonction des besoins industriels qualifiés dans la phase 1, un « appel à solutions » à destination des start-up et PME innovantes du numérique sera lancé en septembre 2021. Les candidatures retenues seront invitées à présenter leurs solutions devant les industriels lors d'une séance de pitches à l'issue de laquelle les industriels se prononceront sur l'entreprise numérique avec laquelle ils souhaitent collaborer. Les duos industriels/entreprises du numérique constitués s'engageront dans une démarche collaborative visant à répondre au besoin soulevé par l'industriel.

#### PHASE 3 : décembre 2021 mars 2022 / duos industriels/entreprises du numérique

Dans un troisième temps, les duos industriels et entreprises du numérique travaillent ensemble à des solutions pour répondre aux besoins ou problématiques soulevés par l'industriel. Au moins une séance de travail est organisée par l'industriel et l'entreprise numérique sélectionnée.

Les industriels ne s'engagent pas à acheter la solution finale, mais travaillent, avec l'entreprise du numérique sélectionnée, à la définition du cahier des charges du besoin qui lui permettra de définir son offre au plus près du besoin de l'industriel et plus largement de l'industrie.



## Modalités de candidature

### **1<sup>ère</sup> étape : « Appel à Manifestation d'Intérêt » pour les industriels**

Le dépôt des candidatures par les industriels se fait au plus tard le :  
04 juin 2021 à 12:00.

Les candidats se déclareront en remplissant la manifestation d'intérêt via un formulaire disponible sur le site [www.plugin-now.fr](http://www.plugin-now.fr). Ils devront aussi retourner la « Charte d'Engagement | industriel » signée également disponible sur le site.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection ad hoc composé des pilotes et partenaires du dispositif Plug IN.

Les résultats seront connus le 11 juin 2021. Des séances de créativité, pour faciliter la formalisation des besoins des entreprises industrielles, seront organisées pour chacune des 6 sélectionnées avant le 31 août en fonction des disponibilités des candidats.

### **2<sup>ème</sup> étape : « Appel à Solutions » pour les start-up et PME Innovantes**

« L'appel à Solutions » sera ouvert le 16 septembre 2021 et le dépôt des candidatures est attendu au plus tard le :  
26 octobre 2021 à 12h00.

Les entreprises candidates se déclareront en remplissant un formulaire de candidature sur le site [www.plugin-now.fr](http://www.plugin-now.fr). Elles devront aussi retourner la « Charte d'Engagement | entreprise numérique » signée. Les candidatures seront examinées par un comité de sélection ad hoc composé des pilotes et partenaires du dispositif Plug IN.

Les résultats seront connus à l'issue du comité de sélection du 04 novembre 2021. Une séance de préparation au pitch sera proposée à chacune des entreprises sélectionnées en amont de la journée de présentation aux industriels qui aura lieu le 25 novembre 2021.

Le dépôt des fiches de candidature pour les industriels et des réponses des start-up/PME se fera via le site [www.plugin-now.fr](http://www.plugin-now.fr).

## Contacts

L'ensemble des documents est disponible sur le site [www.plugin-now.fr](http://www.plugin-now.fr)  
[plugin@pole-emc2.fr](mailto:plugin@pole-emc2.fr)



# Calendrier

1

**22 avril - 04 juin  
2021**

Candidatures des  
industriels à la recherche  
de solutions numériques

2

**juillet 2021**

Atelier de lancement de  
Plug IN 6 avec l'ensemble  
des industriels

3

**juillet-août 2021**

Accompagnement des  
industriels pour formaliser  
1 ou 2 besoin(s)

4

**16 septembre -  
26 octobre 2021**

Appel à solutions auprès  
des entreprises du  
numérique

5

**04 novembre 2021**

Pré-sélection des entreprises du  
numérique

6

**25 novembre 2021**

Les entreprises du numérique  
sélectionnées pitchent devant  
les industriels

7

**décembre 2021-mars  
2022**

Réunions de travail industriels /  
entreprises du numérique

8

**mars 2022**

Atelier de clôture avec l'ensemble  
des binômes Industrie &  
Numérique



## Communes concernées pour les entreprises industrielles

Communes	Codes Postaux
Basse-Goulaine	44115
Besné	44160
Bouaye	44830
Bouguenais	44340
Brains	44830
Carquefou	44470
Couëron	44220
Donges	44480
Indre	44610
La Chapelle-des-Marais	44410
La Chapelle-sur-Erdre	44240
La Montagne	44620
Le Pellerin	44640
Les Sorinières	44840
Mauves-sur-Loire	44470
Montoir-de-Bretagne	44550
Nantes	44000   44100   44200   44300
Orvault	44700
Pornichet	44380
Rezé	44400
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu	44860
Saint-André-des-Eaux	44117
Saint-Herblain	44800
Saint-Jean-de-Boiseau	44640
Saint-Joachim	44720
Saint-Léger-les-Vignes	44710
Sainte-Luce-sur-Loire	44980
Saint-Malo-de-Guersac	44500
Saint-Nazaire	44600
Saint-Sébastien-sur-Loire	44230
Sautron	44880
Thouaré-sur-Loire	44470
Trignac	44570
Vertou	44120

